

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU CADRE DE VIE**

**SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL
NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**



BURKINA FASO

Unité- Progrès - Justice

**PLAIDOYER POUR LA PROMOTION DES MODES DE
CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES AU
BURKINA FASO**

Version définitive

Juillet 2010

Sommaire	
<i>Sommaire</i>	<u>2</u>
<i>Sigles et abréviations</i>	<u>3</u>
<i>Introduction</i>	<u>4</u>
I. Les objectifs	<u>4</u>
II. Les cibles	<u>4</u>
III. Les messages	<u>5</u>
1. Message pour le Gouvernement et les autres décideurs	<u>5</u>
2. Messages destinés aux consommateurs et producteurs	<u>5</u>
IV. Les outils /moyens de communication	<u>6</u>
1. Moyens de communication médiatiques	<u>6</u>
2. Moyens de communication hors médias	<u>6</u>
V. Les parties prenantes et leurs rôles	<u>6</u>
• Les médias	<u>7</u>
VI. Mise en œuvre du plaidoyer	<u>8</u>
IV. Proposition de messages pour le Gouvernement	<u>11</u>
<i>Budget</i>	<u>20</u>
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	<u>21</u>

Sigles et abréviations

AEP	Alimentation en Eau Potable
BF	: Burkina Faso
CONEDD	: Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
CPD	: Consommation et Production Durables
CTS	Comité Technique de Suivi
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
INERA	Institut National d'Elevage et de Recherche Agricole
MAHRH	: Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MCP	: Modes de Consommation et de Production
MCPD	: Modes de Consommation et de Production Durables
MECV	: Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OSC	Organisation de la Société Civile
PAD	: Plan d'Action Décennal
PNAEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PTF	Partenaire Technique et Financier
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SP/CONEDD	: Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable

Introduction

Le plaidoyer est un "processus de gestion de l'information et des connaissances de façon stratégique afin de changer et/ou d'influencer les politiques et les pratiques qui affectent la vie des personnes – en particulier des personnes défavorisées".

L'intégration des Modes de Consommation et de Production Durables (MCPD) dans les politiques, stratégies, programmes et projets ne peut être possible sans une stratégie de plaidoyer bien définie.

Ce plaidoyer permettra aux leaders d'opinions, aux décideurs politiques, à la société civile et aux populations de cerner :

- la problématique des Consommations et Productions non Durables;
- l'impact des modes non durables au triple plan social, économique et environnemental;
- les bénéfices d'une Consommation et d'une Production Durables (CPD).

I. Les objectifs

Les objectifs poursuivis par le plaidoyer s'articulent en plusieurs volets :

- Obtenir une large adhésion des parties prenantes :
- Obtenir un soutien politique, financier et technique des décideurs politiques.
- Bénéficier de l'expertise technique des partenaires, des organisations non gouvernementales, des instituts de recherche, etc.
- Consolider la coopération avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et obtenir d'eux l'intégration des CPD dans leur politique et dans leur enveloppe financière.
- Obtenir l'intégration des actions définies dans le PAD/MCPD dans la SCADD.

II. Les cibles

Différents acteurs interviennent dans les chaînes de consommation et de production de manière directe ou indirecte, et peuvent jouer un rôle potentiel dans la promotion des CPD.

Ces acteurs sont :

- le Gouvernement ;
- l'Assemblée Nationale ;
- le Conseil Economique et Social ;
- les collectivités territoriales ;
- les autorités coutumières et religieuses ;
- les partis politiques ;
- le secteur privé ;
- les communautés de base ;
- les projets et programmes ;
- les ONG ;
- les associations de développement ;
- les associations de défense des consommateurs ;
- les médias ;
- les Partenaires Techniques et Financiers.

III. Les messages

Deux types de messages sont préconisés : le message destiné au Gouvernement et les messages destinés aux autres cibles.

1. Message pour le Gouvernement et les autres décideurs

Il se veut être une plaidoirie complète pour attirer l'attention des membres du Gouvernement et les autres décideurs sur la nécessité des MCPD.

2. Messages destinés aux consommateurs et producteurs

Les idées de messages suivantes pourraient être développées :

Axe	Problème	Idées de message	Groupes cibles
La gestion durable des eaux	L'occupation et l'ensablement des berges des cours d'eau	La disparition des berges entraîne l'assèchement des rives qui ne pourront plus satisfaire à nos besoins.	Agriculteurs
	L'utilisation abusive et non contrôlée des produits phytosanitaires et fertilisants	L'utilisation abusive des intrants nuit aux cultures, à la terre, à l'eau, et aux animaux. N'en mettez pas trop; les sols et les cultures n'en demandent pas plus.	Agriculteurs
	La mauvaise gestion des ressources en eau	L'agriculture ne peut se développer sans ressources en eau. Faisons bon usage de l'eau pour en assurer la pérennité.	Agriculteurs
La gestion durable des forêts	L'occupation des forêts pour l'agriculture	Ne cultivons pas dans les forêts; nous avons encore des terres cultivables.	Agriculteurs
	L'utilisation des forêts comme pâturage	Un arbre est aussi important qu'un animal, protégeons-le du méfait de nos animaux.	Eleveurs
	La consommation abusive du bois énergie	Protégeons nos forêts en consommant moins de bois et en utilisant les foyers améliorés et l'énergie solaire.	Ménages
La gestion durable des terres	L'occupation anarchique des terres	Il y a 30 ans, le Nord était aussi fertile que le sud. Aujourd'hui, les populations du Nord vont vers le Sud pour cultiver. Penser à vos enfants, ils ne pourront aller ailleurs.	Agriculteurs
	Le surpâturage	Quand il ne poussera plus d'herbes, nos animaux périront et nous avec. N'abusons donc pas du peu de pâturages qui nous restent encore.	Eleveurs
L'exploitation minière non contrôlée	L'orpaillage	L'orpaillage anarchique dégrade nos terres, nos forêts, et pollue les eaux. changeons d'attitude pour sauvegarder notre écosystème.	Orpailleurs
	L'exploitation des enfants dans l'orpaillage	L'or, oui; mais les enfants d'abord! Ne les tuons pas au petit feu.	Orpailleurs
Transport	La faible utilisation du transport en commun	Le bus est aussi pratique que la moto et la voiture personnelle; pourvu qu'on s'organise!	Population
	La pollution de l'air	Notre air est de plus en plus pollué entraînant des maladies cardiovasculaires. Sauvons nos vies en protégeant notre atmosphère.	Population

IV. Les outils /moyens de communication

Il existe de nombreux outils de communication pour mener un bon travail de plaidoyer tels que :

1. Moyens de communication médiatiques

Articles de presse (reportages, Interview, publi-reportages, dossiers de presse, bulletins d'information ; émissions audiovisuelles (télé/radio), internet.

2. Moyens de communication hors médias

Affiches, dépliants, banderoles, spectacles et théâtre, artistes et célébrités, groupes de pression, visites de projet, etc.

Ces outils pourront être utilisés selon le groupe cible et le message à communiquer.

Pour les institutions gouvernementales, les éléments suivants pourront servir de porte d'entrée et outils de promotion des MCPD.

Séminaires

- Gouvernemental
- Gouverneurs et Hauts Commissaires

Session parlementaire extraordinaire sur les MCPD

Etats généraux sur les MCPD

- dans le secteur de l'énergie
- de l'agriculture
- de la flore et de la Faune
- de l'élevage
- des mines

Ateliers de sensibilisation décentralisés

- collectivités territoriales

V. Les parties prenantes et leurs rôles

Pour une mise en œuvre réelle des MCPD, les acteurs suivants doivent être impliqués avec des rôles bien définis :

- L'Etat

Il est le garant de la mise en œuvre des MCPD dans les politiques et stratégies, de leur intégration au triple plan institutionnel, législatif et réglementaire. En effet, il devra veiller à la prise en compte des MCPD dans les projets et programmes à travers l'élaboration de plans sectoriels d'intégration des CPD et d'un mécanisme d'évaluation et de suivi adéquats.

- Les Collectivités Territoriales

Dans le processus de communalisation intégrale, elles sont des acteurs clés dans les actions de l'Etat. Il convient de les responsabiliser quant à l'intégration des CPD au niveau régional. Elles pourraient ainsi faire la promotion des MCPD dans les différents secteurs de production au niveau local, dans les projets et programmes régionaux, et surtout dans leurs propres activités, politiques et stratégies.

- Les ONG

Les ONG constituent un maillon fort dans le développement socio-économique du Burkina où leur contribution est fort remarquable. Au vu de leur influence, de leurs actions, il serait opportun de les associer dans la promotion des modes durables de consommation et de production.

Les ONG devraient donc non seulement intégrer les MCPD dans leurs activités, mais aussi faire la promotion de ces modes auprès des communautés locales, groupements ou associations qu'elles soutiennent.

Le SPONG pourrait diffuser l'information en la matière.

- Les Associations

Elles doivent intégrer les MCPD dans leurs activités et en faire la promotion dans leur milieu par la sensibilisation de leurs membres.

- Le Secteur privé

En tant que secteur de production, de consommation et de service, il devra cerner sa responsabilité sociétale par rapport aux MCPD. Le secteur privé devrait s'approprier la problématique des CPD et donc, faire la promotion des CPD en son sein par la promotion des technologies propres, des SME et Evaluations environnementales.

- Les PTF

Les PTF peuvent jouer un rôle clé en finançant les actions de promotion des MCPD et en encourageant leur intégration dans les projets et programmes qu'ils financent.

- Les Centres de Recherche

La promotion des MCPD passe par la Recherche&Développement. Les centres de recherche peuvent jouer un rôle capital dans la recherche et la vulgarisation des bonnes pratiques et modes durables.

- Les Organisations Régionales et Internationales

Généralement en avance sur nos pays sur les questions sensibles, elles pourraient accompagner l'Etat burkinabè dans la promotion des CPD.

L'UEMOA et la CEDEAO sont des cadres de références et de collaboration probable avec d'autres pays dans le domaine des CPD.

- La Société Civile

Elle constitue à la fois un groupe de pression sur l'Etat et un canal d'information et de sensibilisation des acteurs, et surtout de la population.

En intégrant les CPD dans sa vision, elle pourrait jouer un rôle remarquable dans leur promotion.

- La Population

Elle reste la plus grande force en toute situation. Seule l'appropriation des MCPD par les populations donnerait véritablement de l'envergure aux actions de promotion des MCPD. Ainsi, il faudrait impliquer les populations dans les différentes actions, obtenir leur entière adhésion dans les stratégies de promotion des MCPD.

- Les médias

En tant que groupe de pression, les médias et les communicateurs de façon générale, servent de relais dans la diffusion à grande échelle des messages et permettent à travers leurs outils,

de toucher le maximum de publics cibles identifiés. Ils interpellent la conscience individuelle et collective sur les enjeux des modes non durables tout en faisant une large et permanente promotion des MCPD.

VI. Mise en œuvre du plaidoyer

Ce plaidoyer vise à mobiliser les acteurs et à obtenir leur engagement pour la promotion des MCPD. Il s'agit de définir les activités, les indicateurs de réussite, les groupes cibles et les méthodes d'évaluation.

En intégrant le plaidoyer au PAD, il s'agit de donner un souffle aux actions définies dans le PAD par le biais de la communication.

Il se fonde sur quatre questions essentielles :

- Quelle est la situation actuelle?
- Quels sont les changements souhaités et possibles par quels acteurs ou groupes cibles?
- Comment arriver à ces changements? Les messages doivent poser clairement les problèmes et de façon pertinente, de sorte à ce que les cibles y trouvent un gain certain. Chaque message doit correspondre à une cible précise. Les messages doivent être persuasifs et persévérants.
- Comment évaluer les changements?

L'état des lieux sur les MCPD a permis de faire le point sur les modes de consommation et de production actuels. Cet état montre qu'il y a une nécessité d'un changement dans les habitudes, politiques, stratégies et programmes si l'on veut préserver les ressources naturelles.

Ce plaidoyer dégage les voies possibles pour arriver aux changements.

Schéma de mise en œuvre

Objectifs	Activités	Groupes cibles	Indicateurs de réussite	Moyens d'évaluation	Méthodes d'actions	Médias sollicités	Période d'exécution		
							2011	2012	2013
Informer et sensibiliser les populations sur les modes non durables de consommation et leurs impacts sur l'environnement	Séminaire gouvernemental	Membres du Gouvernement	Nombre de séminaires gouvernementaux, fiches d'évaluation des participants	Rapports disponibles	Plaidoyer	Radio nationale, Télévision nationale, Sidwaya, Pesse privée	X		
	Organisation de conférences de presse.	Communautés - Ministères - Institutions - Structures privées - O.S.C. - P.T.F.	Nombre de conférences de presse Nombre de personnes touchées	Rapports disponibles Organes de presse écrite et audiovisuelle	Reportages	Idem	X	X	
	Emissions et/ou jeux radiophoniques et émissions télévisuelles		Nombre d'émissions radiophoniques et appels téléphoniques, nombre d'émissions télévisuelles Nombre de personnes touchées	Copies des émissions Rapports disponibles	Emissions plateau en direct ou en différé Documentaires	Radio Télé	X	X	X
Informer et sensibiliser les acteurs sur les modes de consommation et de production durables et leurs bénéfices	Ateliers d'information	- Ministères - Institutions - Structures privées - O.S.C. - P.T.F.	Nombre d'ateliers organisés Nombre de personnes touchées	Rapports disponibles	Ateliers Boîte à images	Radio nationale, Télévision nationale, Sidwaya Pesse privée	X	X	X
	Table ronde		Nombre de tables rondes Nombre de participants			Plaidoyer	Idem		X

Informer et Sensibiliser les acteurs sur les modes de consommation et de production durables et leurs bénéfices	Institution d'une journée des modes de consommation et de production durables	Communautés	Institutionnalisation et Fréquence de la journée	Rapports	Tee-shirt Banderoles Cross populaires	Presse sportive (Radio-Télé- Presse écrite)		X	X
Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles	Conférences	Populations Agriculteurs Eleveurs Industriels Orpailleurs	Nombre de conférences de presse Nombre de personnes touchées	Rapports disponibles		Radio nationale, Télévision nationale, Sidwaya Pesse privée	X	X	X
	Ateliers thématiques		Nombre d'ateliers organisés Nombre de personnes touchées	Rapports disponibles		Idem	X	X	X
	Documentaires		Nombre d'émissions et de documentaires radiophoniques et télévisuels Nombre de personnes touchées	Rapports disponibles	SP CONNED CTS	Radio Télé	X	X	X

NB. Le SP/CONNED et le CTS sont chargés de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de l'ensemble des activités

IV. Proposition de messages pour le Gouvernement

A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

La mauvaise gestion des ressources en eau, des forêts, des terres, et les achats publics non durables, etc. constituent des modes de consommation et de production non durables, très nuisibles à l'environnement, à l'économie, à la santé et au bien-être des populations.

Les modes non durables font légion dans les différents secteurs de consommation et de production au Burkina Faso.

Ainsi, dans le secteur rural,

L'occupation anarchique des berges des cours d'eau, le gaspillage de l'eau dans l'irrigation, l'utilisation incontrôlée et abusive des engrais et pesticides, l'occupation des forêts comme champs agricoles, le défrichement, l'abattage sauvage de la faune (braconnage), l'occupation sauvage des pâturages, le surpâturage, le piétinement des sols, la coupe abusive du bois, la production incontrôlée du charbon de bois et selon des techniques non adaptées, etc. sont autant de pratiques non durables dont les impacts sur les ressources naturelles restent indéniables.

Malgré l'extension des superficies des cultures, les rendements restent stagnants dû à l'appauvrissement continu des sols. Les sols au Burkina sont déficients en azote et en phosphore. La teneur en azote total est inférieure à 0,06% pour 75% des sols et la teneur en phosphore (P₂O₅) inférieure à 0,06% pour 95% des sols. Cette situation serait liée au caractère extensif des systèmes de production (Hien, 1995). D'où la baisse de la production après quelques années d'exploitation (Pieri, 1989).

L'utilisation abusive des engrais chimiques et pesticides entraîne non seulement une pollution des eaux, mais expose la population et les espèces animales à des risques d'intoxication. Des morts d'espèces sont relevées dans certaines zones agricoles suite à la pollution de leur biotope ou des sources d'eau (Sourou, Bama).

L'ensablement des berges est de plus en plus croissant.

La mauvaise gestion de l'eau entraîne une raréfaction et même une disparition complète de cette ressource.

Les superficies cultivables se réduisent d'année en année, dues à l'agriculture extensive. Les pratiques qui consistent à occuper une terre, l'abandonner après quelques temps d'exploitation pour en occuper une autre, nuisent pleinement à la terre. 50% des superficies cultivables sont actuellement exploités avec un taux de dégradation de 1% par an. *La dégradation des sols affecte 24% des terres arables (INERA, 2003). A ce rythme, nous manquerons de terres cultivables dans un siècle, et ne pourrons plus nous nourrir dans un demi siècle.*

Dans le secteur des mines,

Si le boum minier actuel génère de retombées économiques remarquables, il épuisera à moyen terme nos ressources minières sans nous laisser un héritage économique viable, ni un environnement sain.

Le développement anarchique de l'orpaillage, l'utilisation du cyanure et du mercure sur les sites de production, sont des modes de production non durables qui nous laisseront un environnement dégradé, dont les coûts de restauration seront insupportables par les maigres ressources de l'Etat.

Quant à l'industrie,

Elle contribue fortement à la dégradation de l'environnement et du cadre de vie dans les zones d'installation. Les eaux de surface et eaux souterraines sont affectées par les rejets industriels. Les études à Bobo Dioulasso prouvent une pollution des ressources en eau. Les rejets industriels s'acheminent dans le Houet, le Bingbélé, et le Kou dont la vallée constitue un symbole de la fertilité du Burkina Faso. Les sources de Nasso sont aujourd'hui menacées. Les cas de morts de poissons dans ces eaux sont souvent relevés. A Ouagadougou, les rejets industriels ont affecté profondément le Massili jadis riche en poissons.

Au niveau des infrastructures,

Le non respect des cahiers des charges dans l'exécution des travaux, la mauvaise exécution des travaux de construction des routes et bâtiments publics, ouvrages hydro agricoles, produisent des infrastructures de mauvaise qualité, qui se dégradent rapidement sous l'effet du temps, des intempéries et des agressions diverses. *La surcharge dans le transport des marchandises accroît la dégradation des routes d'un facteur de 5, en témoigne une étude de l'UEMOA.*

Concernant l'urbanisme et l'habitat,

On assiste à des lotissements "sauvages" qui violent souvent les schémas d'aménagement urbain. Les villes s'étendent de plus en plus, englobant les villages sur leur passage. Au delà de la disparition des paysages, des biotopes, des ressources naturelles, ce sont des modes de vie de population qui sont perturbés, des héritages perdus, créant de fois des tensions sociales entre population et élus locaux.

La naissance des quartiers précaires pose de sérieux problèmes d'hygiène, de santé et de sécurité publique.

Les inondations du 1^{er} septembre 2009 faisaient 110300 sinistrés repartis sur 13787 ménages avec 9 décès et 24372 maisons écroulées.

La précarité des habitats et l'absence d'ouvrages d'assainissement ont renforcé cette catastrophe liée à la forte pluviométrie.

Dans le secteur énergétique,

On note :

- une utilisation abusive de l'énergie électrique dans les bâtiments publics, due à l'utilisation abusive des appareils : lampes, climatiseurs, bureautique, etc.
- Un sur-éclairage et des climatisations à faible coefficient de performance entraînant une consommation élevée ;
- Une forte utilisation de l'énergie thermique : le taux d'énergie renouvelable est d'à peine 1%, ce qui est insignifiante.
- L'utilisation du bois par 90,7 % des ménages alors que le gaz est utilisé par seulement 21% des ménages urbains, soit, sur le plan national 4,8 % de l'ensemble des ménages.

De 2003 à 2005, l'utilisation du bois comme combustible pour la cuisine s'est accentuée en milieu rural, passant de 95,8 % à 97,1 %.

Ces consommations ont une forte pression sur les ressources ligneuses.

Au niveau de l'Hydraulique et de l'eau,

L'eau est encore mal gérée malgré le programme GIRE en cours. On note :

- Des déperditions importantes d'eau dans les réseaux AEP : 40 à 60% de pertes ;
- Des pertes importantes d'eau dans l'irrigation : l'irrigation la plus pratiquée est le système gravitaire occasionnant des pertes liées à une évapotranspiration élevée, des fuites et des infiltrations. Ainsi, 60 % à 65 % de l'eau utilisée s'évapore ou s'infiltré sans nourrir les plantes ;
- Des rejets importants et non autorisés d'eaux usées (domestiques, industrielles et assimilées) dans les plans et cours d'eau ;
- Un gaspillage de l'eau au niveau des utilisateurs : utilisation non efficace ou anarchique.

Pour ce qui concerne l'accès à l'eau potable en milieu rural, le cumul des réalisations de points d'eau modernes (forages positifs et puits modernes) sur la période 2006-2009 s'établit à 6296. En outre, pour les AEPS, le cumul des réalisations sur les quatre années est de 1.357 bornes fontaines. Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est estimé à 56,63% en fin 2009, ce qui représente une progression de 1,23 par rapport à 2008. Ce taux de progression est toutefois inférieur à celui prévu par le PN-AEPA pour 2009. L'évolution du taux d'accès de 2006 à 2009 montre que l'atteinte des OMD en 2015 n'est pas assurée sur le rythme actuel. En milieu urbain, le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain est estimé à 72% au 31 décembre 2009.

La situation d'ensemble de l'accès à l'assainissement reste préoccupante. Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural avait été évalué en début du programme à 10%. Quant au milieu urbain, le taux d'accès à l'assainissement s'estime à 19% en 2009, ce qui reste insatisfaisant.

Au niveau de l'assainissement, l'insalubrité reste frappante dans la plupart des villes, caractérisée par les promiscuités et immondices, les décharges sauvages, les stagnations d'eaux usées ou d'eau de pluie, etc.

Seule la ville de Ouagadougou connaît une nette amélioration dans son système de gestion des déchets avec un schéma directeur bien défini.

Cette insalubrité caractérisée a pour corollaire le développement des maladies hydriques, la persistance du paludisme malgré les multiples programmes de lutte et les actions menées.

En somme, les modes de consommation et de production non durables ont un impact fort au niveau social, économique et environnemental.

Sur le plan social,

Les modes de consommation et de production non durable posent un problème de santé.

Les pollutions par les nitrates, pesticides et métaux lourds (plombs, mercure, etc.), issues des activités humaines, provoquent des maladies allant du simple trouble à l'empoisonnement.

Les maladies hydriques se propagent rapidement du fait de l'absence de bonnes conditions d'hygiène, de réseaux d'assainissement et de systèmes de traitements des eaux.

Selon un syllogisme, les maladies hydriques font autant de morts dans le monde que 300 boeings qui s'écraseraient par jour.

La distribution des 10 principaux motifs de consultation au Burkina Faso en 2007 classe, en tête de liste, le paludisme simple (36,67 %), suivi des infections respiratoires (18,26 %) et des diarrhées non sanguinolentes (4,13 %).

S'agissant du paludisme, les statistiques des services de santé ont révélé qu'en 2008, le paludisme représente 43,8 % des motifs de consultation, 60,6 % des hospitalisations et 40,4 % des décès.

Avec 4 300 000 cas en l'année, le paludisme reste le premier motif de consultation, le premier motif d'hospitalisation, le premier motif de décès chez les enfants de moins de cinq ans¹.

Sur le plan de l'éducation,

Les problèmes de santé (paludisme, maladies hydriques, maladies respiratoires) causent des absences involontaires de bien d'élèves des salles de cours. Les absences chroniques ont un impact sur le taux de réussite et le niveau des élèves.

D'autres vident les classes volontairement pour les activités d'orpaillage. Ce phénomène est très développé dans les zones d'orpaillage.

La sécurité alimentaire

L'épuisement et la raréfaction des ressources naturelles pourraient causer à moyen ou à long terme une baisse de la production alimentaire, et par conséquent exacerber l'insécurité alimentaire qui mine déjà le Burkina Faso à certains endroits.

L'augmentation des flux migratoires

La perte des terres et des pâturages, la raréfaction de l'eau poussent les populations, agriculteurs et éleveurs à migrer vers de nouveaux espaces pour satisfaire leurs besoins, entraînant d'emblée des pressions sur ces nouveaux milieux occupés.

On assiste à une augmentation des flux migratoires du Nord et du Centre vers les régions du Sud (Hauts Bassins, Cascades, Léraba), du Mouhoun et de l'Est.

Conflits sociaux

Les conflits agriculteurs-éleveurs, les conflits autochtones-allochtones, et les conflits hommes-faune sont fréquents au Burkina. Ils sont dus au refus de partage des ressources insuffisantes pour la satisfaction des besoins des différents groupes, laquelle insuffisance est liée en grande partie aux modes de consommation et de production non durables, et s'accroît avec ces derniers.

Sur le plan économique

L'économie du Burkina Faso est essentiellement basée sur les ressources naturelles. La mauvaise gestion de ces ressources se traduirait par un impact négatif sur l'économie. Le cas de l'indisponibilité de l'eau dans le secteur agricole et l'impact suscité du point de vue économique est remarquable quand on considère la contribution de ce secteur dans l'économie. Il en est de même des ressources forestières.

Les problèmes de santé liés à la pollution des eaux et à l'insalubrité constituent un coût énorme pour les populations et l'Etat. Les programmes de lutte contre le paludisme coûtent des milliards même s'il s'agit de subventions de l'Etat.

¹ Il importe de souligner que ces données sont celles recueillies dans les formations sanitaires. Compte tenu du faible taux d'utilisation des services de santé (39 % en 2006), ces données ne reflètent pas la réalité. En d'autres termes la prévalence de ces maladies au sein de la population est plus importante que celle rapportée par les services de santé.

Les sachets plastiques sont une des causes importantes de péril du cheptel. Dans certaines régions comme le Nord où les pâturages sont rares, les animaux en consomment beaucoup et 1/3 des morts d'animaux serait lié à cette consommation.

Tous ces cas non exhaustifs des modes non durables contribuent à la pérennisation et au renforcement de la pauvreté et du sous développement.

Une étude exhaustive sur la valeur économique de l'environnement (contribution du secteur au PIB, à la santé, à l'éducation, etc.), et l'impact de sa dégradation sur l'économie s'avère capitale.

Sur le plan environnemental

L'épuisement des ressources naturelles, la dégradation des terres et des forêts sont notables avec une poussée sans cesse de la désertification. L'altération de la qualité des eaux par les systèmes de production inadéquats est de plus en plus forte.

Dans le Sourou les teneurs en Nitrates des eaux souterraines sont importantes en certains points. On dénote que le taux des nitrates/nitrites en certains points s'est accru de deux fois plus et celui des ortho-phosphates d'un facteur de 85 au bout de cinq ans (D. NABAYAOGO, 2006).

La baisse du niveau des nappes continue et est remarquable dans la région de Nasso.

La qualité de l'air se dégrade de jour en jour à cause des émissions de gaz et particules. Les températures moyennes ont accru ces dernières années dû au réchauffement planétaire, mais aussi à l'augmentation de l'effet de serre au niveau local par le truchement de certains gaz.

Les forêts sont en disparition continue pendant que le désert progresse.

Le Burkina pourrait connaître une catastrophe écologique dans l'avenir si on y prend garde. Le Sud et l'Est pourraient devenir aussi désertiques que le Nord.

Les bénéfices des Modes de Consommation et de Production Durables

La promotion des MCPD et leur adoption dans les habitudes quotidiennes, les politiques et stratégies, les lois, les projets et programmes, permettront

Sur le plan socio-économique de :

- assurer et améliorer la santé des populations par un bien-être social et une forte réduction des maladies infectieuses.
- Améliorer le cadre de vie des populations.
- Stimuler l'autosuffisance alimentaire et garantir une sécurité alimentaire grâce à des systèmes de production adaptés, préservant les ressources et permettant de récolter plus.
- Réduire sinon éviter les conflits sociaux dus à l'utilisation commune des ressources naturelles par différents acteurs (agriculteurs et éleveurs, homme-faune). L'abondance des ressources et leur bonne gestion grâce aux MCPD contribueront à la réduction des conflits sociaux.
- Assurer véritablement une croissance économique durable et donc un développement durable. Seuls des modes de consommation et de production durables pourraient soutenir l'économie du Burkina, engendrer une croissance par la création de valeurs ajoutées, et garantir une durabilité à cette croissance.

Sur le plan environnemental de :

- Réduire l'épuisement des ressources naturelles voire augmenter quantitativement et qualitativement leur disponibilité.
- Freiner la désertification qui frappe sévèrement le Burkina Faso.
- Préserver les ressources en eau en réduisant les pollutions et en améliorant leur gestion.
- Eviter une catastrophe écologique à long terme.

Actions

Face à cette situation, des actions concrètes s'imposent. Il s'agira essentiellement de promouvoir les Modes de Consommation et de Production Durables dans les différents secteurs de consommation, de production et de services au Burkina Faso.

Au niveau de l'Agriculture

Les actions suivantes peuvent être développées :

- La promotion d'une gestion durable et intégrée des ressources en eau dans le secteur.
- La promotion de la gestion durable des terres (à travers l'utilisation accrue de la fumure organique, la pratique de la jachère, la pratique des actions de Conservations des eaux des sols – défenses et restauration des sols (CESDRS);
- La promotion d'une agriculture verte.
- Le renforcement de la modernisation de l'agriculture (à travers la mécanisation, l'utilisation des semences améliorées).

Concernant l'Elevage

Les actions pourraient consister :

- A la promotion d'un élevage intensif et durable ;
- A la délimitation et la préservation des zones à vocation pastorale et les espaces pastoraux stratégiques ;
- A la réglementation de la transhumance (conditions de mobilité du bétail) ;
- A la valorisation des déchets et des sous-produits de la transformation ;
- Au développement des cultures fourragères ;
- A la transformation des produits de l'élevage au niveau local.

En ce qui concerne la Foresterie

- Le développement de la surveillance et du contrôle des ressources forestières et fauniques ;
- L'organisation et la responsabilisation des acteurs et secteurs utilisant les ressources naturelles ;
- Le renforcement de la coopération sous-régionale, internationale et la promotion de la gestion concertée des ressources transfrontalières ;
- La promotion de la gestion des feux en milieu rural ;
- La promotion des techniques et technologies d'économie de bois énergie ;
- Le renforcement des actions de reforestation et de protection de l'habitat de la faune ;
- La capitalisation les acquis et amélioration des connaissances en matière de gestion durable des ressources.

Pour le secteur Energie

- La poursuite des actions d'information et de sensibilisation ;
- La promotion des foyers améliorés ;
- La substitution du bois-énergie par d'autres formes d'énergies : énergie renouvelable, résidus agricoles, etc.
- La valorisation, à grande échelle, des déchets agro-industriels pour la production de charbon utilisable en lieu et place du charbon de bois ;
- La promotion des technologies améliorées : chauffe-eau solaire, digesteur anaérobie pour la production de biogaz ;
- La promotion des technologies de moindre consommation : lampes à basse consommation dans les bâtiments publics à usage de bureaux, achat de climatiseurs efficaces et équipés d'horloges.

Au niveau du secteur des Mines

Les actions consisteront à :

- Des campagnes intensives de sensibilisation des artisans sur les risques et dangers associés à l'utilisation et la manipulation sans protection ni précaution du mercure et du cyanure;
- La mise en place effective sur les sites d'orpaillage de petites unités n'utilisant pas de produits chimiques et augmentation de leur capacité de traitement de minerai et de récupération d'or ;
- L'implication des bénéficiaires d'autorisation d'exploitation artisanale de l'or ou responsables de site d'orpaillage dans la lutte contre l'utilisation anarchique du mercure et le traitement du minerai en dehors des zones prévues à cet effet sur le site ;
- La réglementation de la vente, de l'achat, du transport et de l'utilisation du mercure sur l'ensemble des sites d'orpaillage en activité ;
- La systématisation et le suivi effectif des Etudes d'Impacts Environnementaux.

En matière de Transport

- La promotion d'un transport durable ;
- La promotion des transports publics ;
- Le contrôle de la qualité du carburant ;
- La promotion des carburants à faible teneur en soufre ;
- L'équipement des véhicules en pot catalytique ;
- L'amélioration du parc automobile et limitation de l'âge des véhicules à l'importation.

Au niveau de l'Urbanisme et de l'Habitat

- La promotion du logement décent pour tous ;
- L'accès aux services urbains de base ;
- Le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage et de gestion urbaine des collectivités territoriales ;
- La gestion foncière ;
- La gestion de la mobilité urbaine.

Concernant l'hydraulique

Il faudra :

- L'identification et application de techniques efficaces d'irrigation : promotion du goutte à goutte ou de l'irrigation par aspersion par exemple ;
- Le développement de l'irrigation d'appoint ;
- L'adoption de bonnes pratiques agricoles permettant de réduire l'ensablement des plans et cours d'eau ainsi que leur pollution ;
- Un suivi efficace des ouvrages de mobilisation et de stockage d'eau ;

- La poursuite de la mise en œuvre effective de la GIRE sur toute l'étendue du territoire national.

En assainissement

- L'élaboration de schéma de gestion des déchets dans les villes secondaires ;
- La mise en œuvre effective de la stratégie nationale de l'Assainissement ;
- La valorisation de certaines catégories de déchets.

Ces actions ci-dessus énumérées devraient contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à l'amélioration des conditions de vie des populations

Budget

Objectifs	Activités	Coût de réalisation en million de FCFA	Période d'exécution		
			2011	2012	2013
Informer et sensibiliser les populations sur les modes non durables de consommation et leurs impacts sur l'environnement	Séminaire gouvernemental	100	X		
	Organisation de conférences de presse.	30	X	X	
	Emissions et/ou jeux radiophoniques et émissions télévisuelles	100	X	X	X
Informer et Sensibiliser les acteurs sur les modes de consommation et de production durables et leurs bénéfices	Ateliers d'information	195	X	X	X
	Table ronde	200		X	
Informer et Sensibiliser les acteurs sur les modes de consommation et de production durables et leurs bénéfices	Institution et organisation d'une journée des modes de consommation et de production durables	50		X	X
Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles	Conférences	30	X	X	X
	Ateliers thématiques	195	X	X	X
	Documentaires	150	X	X	X

Coût total de réalisation : un milliard cinquante millions (1.050.000.000) FCFA.

BIBLIOGRAPHIE

- Programme-cadre décennal africain pour des modes de consommation et de production durables, PNUE, 2005.
- The Fifth African Roundtable on Sustainable Consumption and Production (ARSCP-5), UNEP, 2008
- Présenter l'argumentaire économique : document d'orientation pour l'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans la planification du développement Consommation durable pratique : Guide de formation en vue de la réalisation des Principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur.
- Recommandations pour les programmes nationaux de consommation et de production durables, UNEP, 2008.

Documents de Politiques

- Politique Nationale de Bonne Gouvernance, MFP, 2005.
- Politique Nationale en matière d'Environnement, MECV, 2007
- Politique Nationale de l'Habitat et du Développement Urbain, MHU, 2008.
- Politique Nationale pour l'Alimentation en Eau Potable et Assainissement
- Politique Nationale en matière d'Assainissement, MECV, 2007
- Lettre de Politique du secteur de l'énergie
- Déclaration de Politique Générale du Transport
- Document de politique sectorielle des transports urbains de Ouagadougou

Lois

- La constitution (Loi N°002/97/ADP du 27 janvier 1997)
- La loi N°005/97/ADP du 30 janvier 1997 portant code de l'environnement
- La loi N°002-2001/AN portant loi d'orientation relative à la gestion de l'eau
- La loi n° 006/97/ADP du 31 janvier 1997 portant code forestier
- Loi N°034-2002 portant loi d'orientation relative au pastoralisme
- Loi. N°04/96/ADP du 08 novembre 1996 et son modificatif N°006/98/AN du 26 mars 1998, instituant un contrôle des pesticides au Burkina Faso
- Loi N° 26-2007/AN du 20 novembre 2007 instituant un contrôle des engrais au Burkina Faso.

Documents de stratégies

- Document de Stratégie et de Développement Rural à l'horizon 2015, Janvier 2004.
- Stratégie Nationale de Surveillance et de Contrôle des Ressources Naturelles au Burkina Faso, MECV, décembre 2008.
- Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, MEF, 2000.
- Note Conceptuelle de la SCADD, MEF.
- Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Programmes et Plans d'actions

- Programme d'Action National d'Adaptation à la variabilité et aux changements climatiques
- Plan d'action pour l'habitat et le développement urbain 2009 – 2018
- Programme d'actions prioritaires du CSLP 2009 – 2011